

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2023

Fonds de court terme et de revenu

Fonds de revenu BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds de revenu BNI vise à dégager un rendement raisonnablement élevé (supérieur à celui des certificats de placement garanti de cinq ans) et un revenu en effectuant des placements surtout dans des titres à revenu fixe. Il investit principalement dans des obligations des gouvernements (fédéral et provinciaux) du Canada et des obligations de bonne qualité de sociétés.

Le gestionnaire de portefeuille analyse les conditions économiques et leurs répercussions sur les taux d'intérêt dans son choix de titres. Selon qu'il prévoit que les taux d'intérêt augmenteront ou diminueront, il favorise des échéances plus courtes ou plus longues. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2023, le Fonds de revenu BNI a produit un rendement de 6,15 % comparativement à 6,69 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 6,18 % au cours de la période, de 72,04 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 67,59 millions de dollars au 31 décembre 2023.

La nouvelle année a connu un début fulgurant en raison des espoirs croissants d'un atterrissage en douceur des économies développées, alors que les pressions inflationnistes montraient des signes de ralentissement et que la Réserve fédérale avait ralenti son rythme de resserrement.

Les rendements des obligations nord-américaines ont continué d'augmenter au troisième trimestre (en particulier les obligations à long terme), la courbe s'étant accentuée sous le thème des taux d'intérêt plus élevés pour plus longtemps.

Le dernier trimestre de 2023 a vu un renversement de tendance par rapport à la majeure partie du reste de l'année, avec des rendements en baisse significative et la courbe des taux qui se sont accentués malgré le thème continu de taux d'intérêt plus élevés pour plus longtemps et un risque général décalé. La combinaison de plusieurs autorités monétaires mondiales laissant entendre que les hausses de taux touchaient à leur fin, ainsi que des données plus faibles sur l'inflation et l'emploi, a poussé les marchés à se tourner vers des taux plus bas.

Dans ce contexte, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence pour la période. Le portage a été l'un des principaux contributeurs à la performance du Fonds au cours de la période, la gestion des écarts de crédit et le positionnement de la durée s'avérant également être des moteurs de la solide performance. La sélection des titres a aidé et est venue de nos postes dans les secteurs de la finance et de l'énergie.

Événements récents

Les banques centrales ont probablement fini de relever les taux d'intérêt pour ce cycle. La politique monétaire est restrictive et entraînera une croissance plus faible en 2024.

L'économie américaine devrait fonctionner en deçà de son potentiel, mais le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que le Canada entre dans une récession superficielle. L'inflation a diminué par rapport à des niveaux très élevés au cours de la dernière année et si elle continue de baisser, la Banque deviendra plus confiante dans l'atteinte de sa cible d'inflation de deux pour cent, ce qui lui permettra éventuellement d'entamer le processus d'assouplissement de la politique monétaire.

Le marché s'attend à de multiples baisses de taux en 2024, ce qui aidera à éviter un atterrissage violent de l'économie. Au cours de l'année, les taux d'intérêt et les écarts de crédit devraient rester bas, mais nous devrions voir de la volatilité et des opportunités alors que les banques centrales passent à des réductions de taux d'intérêt, à une offre obligataire élevée et à des risques géopolitiques. Bien que des données récentes aient montré des améliorations sur le front de l'inflation, il reste encore du travail à faire pour soutenir l'évolution de la politique de la banque centrale. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis abaissent les taux d'intérêt de l'ordre de 75 à 125 points de base en 2024.

Le 1 mai 2023, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été porté à quatre membres lorsque Stéphanie Raymond-Bougie a été nommée membre du CEI.S

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Les charges opérationnelles du fonds ne comprennent que les frais et débours directement reliés aux mouvements de portefeuille du fonds, les taxes et impôts qui sont exigibles du fonds ou auxquels il peut être assujéti, ainsi que les coûts d'emprunt, le cas échéant. Le gestionnaire assume tous les autres frais du fonds engagés aux fins d'administration du fonds, incluant la rémunération du fiduciaire, les frais reliés à la tenue de registres, les frais de garde, les frais juridiques, les frais d'audit, les frais associés aux services fournis aux épargnants et le coût de production des rapports et des prospectus.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,00 %	50,00 %	50,00 %
Série F	0,60 %	—	100,00 %

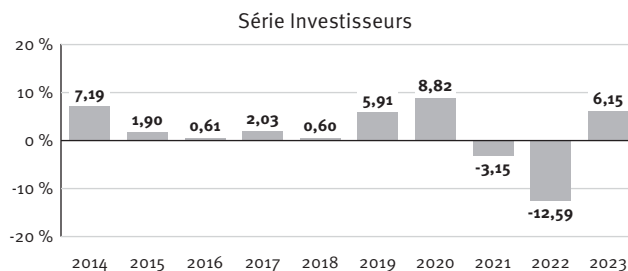
[†] Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



¹ Rendements pour la période du 22 juin 2021 (début des opérations) au 31 décembre 2021.

Rendement annuel composé

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2023, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice obligataire universel FTSE Canada (CAD)

Fonds de revenu BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs¹	6,15 %	(3,50) %	0,70 %	1,57 %	–
Indice de référence	6,69 %	(2,80) %	1,30 %	2,42 %	–
Série F²	6,80 %	–	–	–	(2,23) %
Indice de référence	6,69 %	–	–	–	(2,45) %

¹Début des opérations : 19 février 1970

²Début des opérations : 22 juin 2021

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**Indice obligataire universel FTSE Canada** est composé de plus de 900 obligations ayant une durée à l'échéance de plus de un an et reproduit le rendement du marché obligataire canadien.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Investisseurs

Actif net par part ⁽¹⁾		Début des opérations : 19 février 1970				
Période comptable terminée	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,57	8,85	9,31	8,83	8,50	
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,27	0,25	0,26	0,26	0,27	
Total des charges	(0,08)	(0,09)	(0,10)	(0,10)	(0,10)	
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,38)	(0,35)	0,03	0,21	0,12	
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,65	(1,15)	(0,51)	0,40	0,22	
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,46	(1,34)	(0,32)	0,77	0,51	
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,19	0,17	0,16	0,16	0,17	
des dividendes	—	—	—	—	—	
des gains en capital	—	—	0,01	0,13	—	
remboursement de capital	—	—	—	—	—	
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,19	0,17	0,17	0,29	0,17	
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,84	7,57	8,85	9,31	8,83	

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	51 501	54 202	94 178	109 843	105 242
Nombre de parts en circulation ⁽⁶⁾	6 566 760	7 160 823	10 639 615	11 797 360	11 917 343
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	97,05	117,94	95,79	127,79	106,48
Valeur liquidative par part (\$)	7,84	7,57	8,85	9,31	8,83

Série F

Actif net par part ⁽¹⁾		Début des opérations : 22 juin 2021		
Période comptable terminée	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,59	10,02	10,00	
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)				
Total des revenus	0,31	0,29	0,15	
Total des charges	(0,06)	(0,06)	(0,04)	
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,44)	(0,45)	(0,01)	
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,73	(0,02)	(0,11)	
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,54	(0,24)	(0,01)	
Distributions (\$)				
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,25	0,20	0,07	
des dividendes	—	—	—	
des gains en capital	—	—	—	
remboursement de capital	—	—	—	
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,25	0,20	0,07	
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,91	8,59	10,02	

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	16 093	17 841	145	
Nombre de parts en circulation ⁽⁶⁾	1 807 105	2 075 816	14 483	
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,67	0,68	0,69	
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,67	0,68	0,70	
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	97,05	117,94	95,79	
Valeur liquidative par part (\$)	8,91	8,59	10,02	

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2023

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2031	6,1
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	5,1
Gouvernement du Canada, 2,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2032	2,7
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, échéant le 15 juin 2033	2,6
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2032	2,6
Province de l'Ontario, 3,65 %, échéant le 2 juin 2033	2,2
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2031	1,9
Province de l'Ontario, 1,35 %, échéant le 2 décembre 2030	1,8
Royal Office LP Finance, 5,21 %, échéant le 12 novembre 2032	1,5
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	1,2
Gouvernement du Canada, 1,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2053	1,1
Province de l'Ontario, 3,50 %, échéant le 2 juin 2043	1,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,90 %, échéant le 15 mars 2031	1,0
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,55 %, échéant le 15 septembre 2032	0,9
Province de l'Ontario, 2,25 %, échéant le 2 décembre 2031	0,9
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	0,9
Province de l'Ontario, 5,60 %, échéant le 2 juin 2035	0,9
Province de Québec, 4,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	0,9
Province de Terre-Neuve, 5,60 %, échéant le 17 octobre 2033	0,9
Gouvernement du Canada, 0,25 %, échéant le 1 ^{er} mars 2026	0,8
Province de l'Ontario, 2,15 %, échéant le 2 juin 2031	0,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8
Ville de Toronto, 3,25 %, échéant le 24 juin 2046	0,8
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2051	0,6
TransCanada Pipelines Ltd., 8,05 %, échéant le 17 février 2039	0,6
	<u>40,7</u>

Total de la valeur liquidative 67 594 007 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes	34,3
Obligations fédérales	31,5
Obligations provinciales	23,2
Obligations municipales	7,3
Obligations américaines	2,3
Titres adossés à des actifs	0,3
Obligations étrangères	0,2
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,8

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.